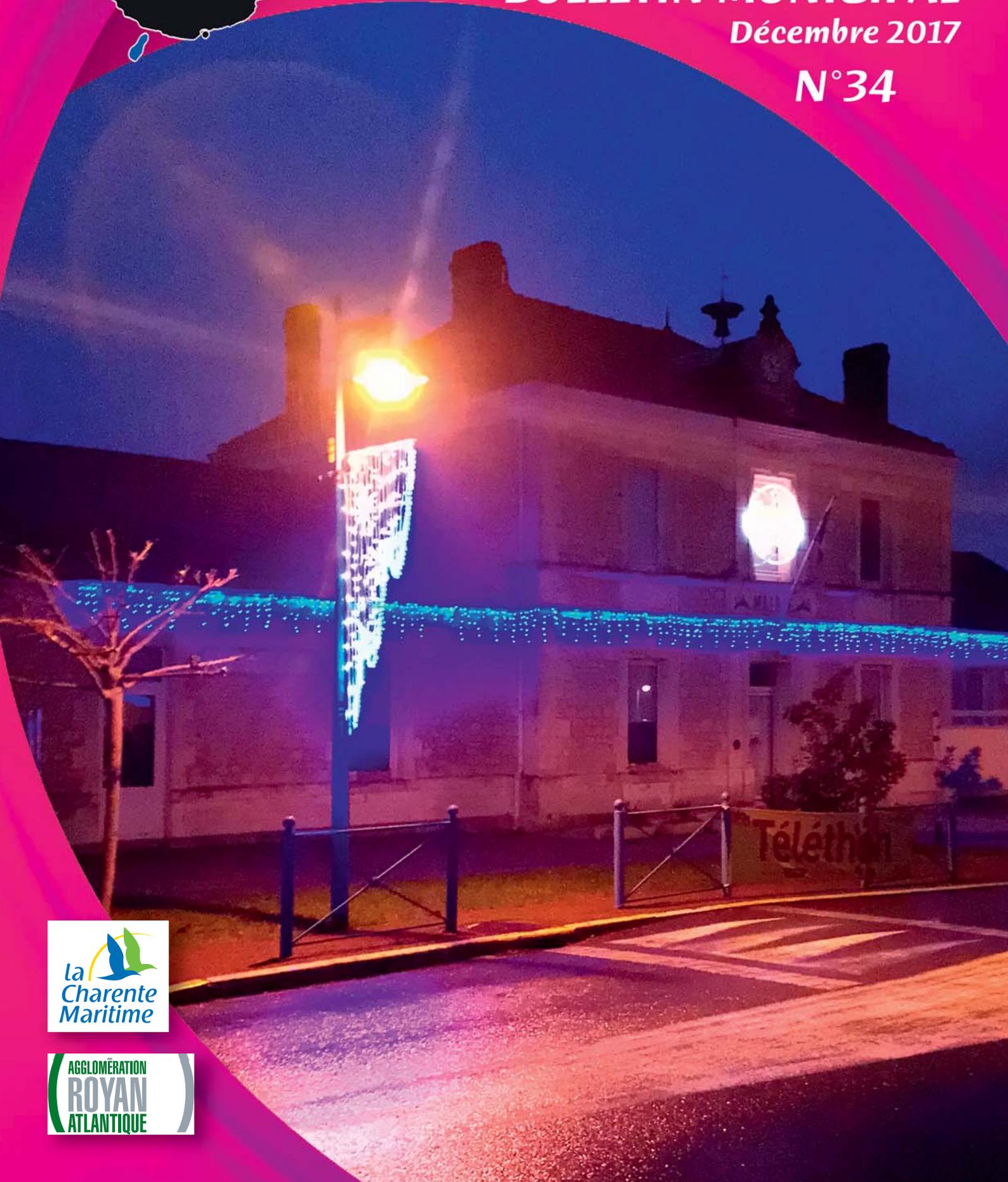


CHAILLEVETTE

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2017

N°34



Boulangerie - Pâtisserie
Pains spéciaux
Jérôme GAILLARDON

Chaque jour,
dans mon fournil,
je pétris et je cuis
votre pain.

Portage de pain
à domicile
tous les jours

12, rue de la Mairie - Chaillevette
05 46 36 63 46
Étaules



Ets BECKER

Tôles de bardage & couverture 1er et 2e choix
Tôles imitation tuiles - Tôles isolées

17 rue du Marvoux - 17890 CHAILLEVETTE
Tél. 05 46 36 66 05 / 06 08 83 21 48
E-mail : becerr@wanadoo.fr
www.becker-toles-bardage.fr

Création IMPRESSION

■ Conseils
■ Proximité
■ Réactivité

IMPRIMERIE LAGARDE

SAUJON . Tél. 05 46 22 70 55
contact@imprimerie-lagarde.com

Nathalie MARQUET-GASS

Atelier de Tapisserie d'Ameublement
Cannage

5, rue de Chambion
17890 CHAILLEVETTE
Tél./Fax **05 46 36 65 81**



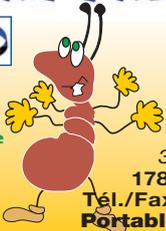
S.A.R.L. **ACLIMAT PALLUAS**

Spécialiste

- Electricité Générale
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Plancher chauffant et rafraichissant
- Domotique

3, route des Brandes
17890 CHAILLEVETTE
Tél./Fax **05 46 36 02 29**
Portable **06 13 08 89 52**

Dépannage



L'ANTRE POTES

Place du Champ de Foire
17750 Étaules

Tél. : 05 46 76 44 17



Travaux publics et privés - Terrassement - Enrobés
Assainissement - Matériaux - Démolition

AREV
AMENAGEMENT RESEAUX VOIRIE
www.arev-tp.fr
Dépôt matériaux
06 76 35 88 56

Eric BOULLLOUD
Gérant
06 74 55 18 45

Bureaux et dépôt: ZAC des Brégaudières 17390 LA TREMBLADÉ
Siège social: BREUILLET BP 50370, 17203 ROYAN cedex
Téléphone : 05.46.23.39.89 - Fax : 05.46.23.21.46 - accueil@arev-tp.fr

Sarl J&J Bourdeau
Agent Peugeot

Intervention toutes marques
Véhicules neufs et occasions

25, route du Magarin
17920 Breuillet
Tél. +33 (0)5 46 22 60 32
Fax + 33 (0)5 46 22 63 26
sarlj.bourdeau@orange.fr
www.peugeot.com



Numéros utiles :

Mairie : 05 46 36 60 25
Ouverture au public
- du lundi au jeudi de 11 h à 18 h
- le vendredi de 11 h à 17 h
- fermeture le mercredi

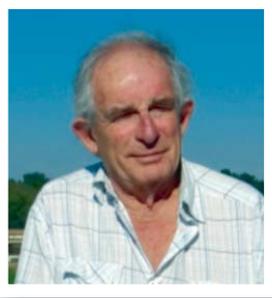
Service de garde des médecins :
le soir après 20 heures ou le week-end
à partir du samedi midi : **05 46 27 55 20**

S.A.M.U. : 15 - Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 ou **05 46 36 11 43** (La Tremblade)
EDF sécurité dépannage : **0 810 333 017**
Sauvetage en mer : **05 56 59 82 00**

Sommaire

Le mot du maire.....	3
Les décisions du conseil municipal.....	4/9
Informations municipales.....	10/15
Vie scolaire.....	16/21
Infos scolaires.....	21
Vie associative.....	22/25
Le dossier.....	26/27
État civil.....	28
Agenda.....	29

Directeur de la publication : Vincent Noël Griolet, maire de Chaillevette
Responsable de la publication : Guy Mary, maire-adjoint
Membres de la commission information :
Catherine Bouyer, Sylviane Sanchez, Jean-Michel Bouyer, Nathalie Gass, Philippe Ménadier
Photo dernière page : maison de M. et M^{me} Gyde
Imprimerie Lagarde - Saujon - Dépôt légal : 834



2017 s'enfuit, 2018 arrive ! C'est la saison des vœux ! Des vœux, j'en ai plein la tête mais hélas combien d'entre eux seront accomplis ? et en combien de temps ? Soyons néanmoins optimistes et souhaitons déjà que nos travaux communaux qui traînent en longueur arrivent à l'éclosion.

La rue des Brandes va enfin bientôt faire l'objet des soins qu'elle attend... ou plutôt qu'attendent ses riverains !

La rue du Porche, elle, attendait la conclusion de l'achat d'un petit bout de terrain en son point le plus haut pour que l'on puisse faire que les véhicules montants redescendent tout de même autrement qu'en marche arrière, il s'agissait sur ce bout de terrain de prévoir une raquette de retournement, l'achat étant fait, la suite s'annonce !

Nos bambins attendent leur nouvelle cantine et suivent le début des travaux avec passion. La démolition de l'ancienne les intrigue, leurs petits doigts ont par endroit fait des petits trous dans le voile protecteur qui sépare le chantier de leur cour de récréation et ils s'interrogent sur le bon sens des adultes : pourquoi ont-ils démolie « leur » cantine pour en reconstruire une autre au même endroit ? « C'est ben vrai ça ! » aurait dit la mère Denis !

On avance donc à « chas p'tit », mais on avance !

Qu'il me soit permis, en cette fin d'année, d'avoir une pensée émue à l'égard de ceux qui ont perdu récemment l'un des leurs. Les fêtes de fin d'année n'auront plus pour eux la même saveur. Et pourtant il faut continuer de vivre, de vivre pour ceux qui restent, mais aussi pour soi ! La vie est belle et vaut d'être vécue c'est un peu la parole qu'il vient de nous être transmise par deux grands personnages disparus dans leurs ultimes messages, chacun bien différemment de l'autre.

Alors, amis Chaillevetons, gardons notre joie de vivre, sourions à notre voisin, même si l'on a quelques griefs à son égard, car il faut aussi se dire que la vie est trop courte pour la vivre en conflit permanent avec ses congénères. Relativisons nos soucis, et ainsi que je le fais à votre attention à tous, souhaitons-nous une bonne et heureuse année 2018 !

PS : Je n'ai strictement aucun grief à l'égard de tous mes voisins, au contraire !... j'espère qu'il en est de même pour eux !

SEUDREMENT KAYAK 

Port de Chatressac
17890 Chaillevette **07 86 88 20 57**
www.seudrementkayak.com

05 46 36 64 24

 **MEYNARD Patrick**

MAÇONNERIE - MINIPELLE - COUVERTURE

16, rue du Bourg - 17890 CHAILLEVETTE

SARL HABITAT DÉCO
1 7 **PEINTURE - DÉCORATION**
06.45.55.54.90 / 06.29.17.70.12

Décoration, peintures à effet,
enduits décoratifs, stuc,
travail de la chaux, ravalement de façade,
impermeabilisation, nettoyage et traitement
de toiture, pose de sol PVC,
parquet flottant, moquette

38, porte du Bassin
17890 Chaillevette
habitatdeco@gmail.com
Facebook : [habitatdeco17](https://www.facebook.com/habitatdeco17)

AUX CLAIRES FONTAINES
Chambres d'hôtes
Maïté et François de SARIAC



2, rue des Fontaines
17890 CHAILLEVETTE
05 46 36 51 88 / 06 72 57 77 50 auxclairesfontaines@gmail.com

(L'intégralité des délibérations est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune).

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2017

Subvention pour le service d'Aide du canton de La Tremblade

Le service d'aide à domicile du canton de La Tremblade intervient sur la commune de Chaillevette comme sur les 5 autres communes du canton dans le cadre de l'APA. À ce titre, le conseil municipal a voté, la convention de participation pour un montant de 2689.00 euros pour 2017.

Remontée de la Seudre : organisation d'un marché fermier

Dans le cadre de sa compétence économique, la CARA propose l'organisation d'un marché fermier à l'occasion de la Remontée de la Seudre. Cette organisation est définie dans une convention tripartite entre la CARA, la Chambre d'Agriculture et la commune de Chaillevette. Les élus ont relevé que cette convention obligeait la commune, en cas de dégradation des banderoles, d'en assumer seule la charge pour un montant de 180 euros. Le conseil municipal accepte la convention à condition que cette clause soit retirée.

Décision modification n°1 budget des ports

Afin d'intégrer des écritures de régularisation d'amortissement en accord avec le trésorier public, le conseil municipal a voté la décision modificative suivante :

N° DM	Date	Objet	Montant
1	28/06/2017	DM1 Ports	
		1068 - Autres réserves	4 191,67
		TOTAL INVESTISSEMENT	4 191,67
		TOTAL DEPENSES	4 191,67
		13912 - Régions	21,37
		13913 - Départements	4 168,70
		13917 - Budget communautaire et fonds structurels	1,60
		TOTAL INVESTISSEMENT	4 191,67
		TOTAL RECETTES	4 191,67
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 191,67
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 191,67



CORDOUAN PÊCHE
ÉVASION

Julien Fesseau
Guide de pêche diplômé Jeunesse et Sport
06 68 00 79 05
www.cordouan-peche-evasion.com
f Cordouan Pêche evasion

CARROSSERIE AUGUIN SARL  

agrée assurances

Peinture auto-moto différents supports
Change pare-brise / Réparation impact
Passage marbre / Plaque immatriculation
Prêt véhicule

120 bis, avenue de l'Étrade - 17 530 ARVERT
Tél. : 05 46 36 49 66
carrosserieauguin@sfr.fr

Tarifs nouveaux emplacements port de Chatressac

Sur proposition de la commission, le conseil municipal fixe le tarif des nouveaux appontements construits comme suit : tarif à 435 € HT soit 522 € TTC à l'année pour chaque emplacement. Il est calculé en fonction du coût de construction des appontements et de leur durée de vie estimée.

Convention avec la CARA pour mise en accessibilité des arrêts de bus

Les services de la CARA procèdent à la mise en accessibilité des abris bus scolaires. Le programme s'étale sur 3 ans.

Pour mener à bien ce projet et celui de tous les abris bus de la commune, le conseil municipal a autorisé le maire à signer la convention que la CARA propose à toutes les communes concernées. Le coût des installations est pris en charge par la CARA et si la commune souhaite des aménagements de trottoirs en continuité des aires de bus aménagées, elle peut bénéficier des travaux de l'entreprise au coût du marché négocié par la CARA.

Mise à disposition de la cabane de la CARA

Le conseil municipal a autorisé la mise à disposition à titre gratuit de la cabane de la CARA située au port de Chatressac pour permettre à un peintre d'exposer ses toiles.

Modification simplifiée du PLU - Articles L 153-36, L 153-37, L153-40, L153-45, L153-47 et L153-48 du code de l'urbanisme

Le conseil municipal a voté l'ouverture d'une procédure de simplification modifiée du Plan Local d'Urbanisme afin de permettre la constructibilité des terrains non construits du lotissement des Aigrettes. En effet, celui-ci ayant plus de 10 ans, les règles propres au lotissement sont prescrites et ce sont celles du PLU général qui s'appliquent. Il convient de permettre sur les parcelles, limitées à la zone du lotissement, des constructions dans les mêmes conditions que pour le reste du lotissement.

GRANIT & MARBRE
Création
Christine et Jean-François Bijotat

Granit Marbre Pierre

Décoration - Conseil
De la cuisine au jardin, personnalisez votre habitation

Nous créons, fabriquons et posons des plans de travail cuisine, des plans de salle de bain et tout mobilier intérieur et extérieur dans un large choix de matériaux

ZAC des Brégaudières - 17390 la Tremblade
Tél. 05 46 36 84 42 - Port. 06 73 22 45 31
www.granitetmarbre-creation.fr

METI.BAT.
Entreprise Générale du bâtiment

NEUF - RÉNOVATION
Carrelage, faïence, clôture, toiture,
enduits, isolation des combles, nettoyage toiture
ou terrasses ou murs, terrassements (mini-pelle),
bétons lavés, placoplâtre, ravalement, peinture

DEVIS GRATUIT

20 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE

Yannick METIVIER

19 A, rue du Jard 17890 CHAILLEVETTE
Tél. : **05 46 36 62 31 - 06 69 79 70 83**
meti.bat@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2017

Horaires scolaires 2017/2018

Le conseil municipal a voté les nouveaux horaires scolaires à compter du 1^{er} septembre 2017 comme suit :

- les lundis-mardis-jeudis : école 8 h 45 – 12h et 13 h 30 – 15 h 30 / TAP de 15 h 30 à 16 h 30 / garderie de 16 h 30 à 18 h 30
- les mercredis : école 8 h 45 – 12 h / et garderie de 12 h à 12 h 30
- les vendredis : école 8 h 45 – 12 h et 13 h 30 – 15 h 30 / et garderie de 15 h 30 à 18 h 30.

Tarifs périscolaires 2017/2018

Les tarifs périscolaires ont été votés pour l'année scolaire 2017/2018 comme suit :

- repas primaire : 3.00 € au lieu de 2.95 €
 - repas maternelle : 2.85 € au lieu de 2.80 €
 - repas adulte : 4.75 € au lieu de 4.65 €
- et ceux du forfait garderie mercredi midi ou durant les TAP :
- familles dont le quotient familial est inférieur à 760 euros : 0.45 €
 - familles régime général + MSA et pêche maritime : 0.65 €
 - familles régime particulier : 0.80 €.

Pour rappel :

Forfait TAP

- familles dont le quotient familial est inférieur à 760 euros : 50 € pour l'année scolaire
- familles régime général + MSA et pêche maritime : 70 € pour l'année scolaire.

Forfait garderie matin ou soir :

- familles dont le quotient familial est inférieur à 760 euros : 1.40 €
- familles régime général + MSA et pêche maritime : 1.60 €
- familles régime particulier : 2.20 €.

Acquisition tableaux numériques pour l'école élémentaire

Le conseil municipal a voté l'acquisition de tableaux numériques pour les 3 classes de l'école élémentaire. L'installation est prévue pour les vacances de la Toussaint.

Ports : établissement des contrats d'amarrage

Suite à la mise en place de tarifs pour les nouveaux appontements construits par la commune au port de Chatressac, le conseil municipal a établi un contrat d'amarrage qui sera mis en place pour chaque nouvel amodiataire de ces emplacements et ceux à venir.



Guillaume BESSON
Plaquiste Poseur
Fourniture et pose de menuiseries
(tous types) et portails
17890 Chaillevette
gbesson-realisation@orange.fr
06 58 56 23 22 – 05 46 85 32 15

Ports : convention d'utilisation des infrastructures

Sur proposition de la commission portuaire présente une convention d'utilisation des infrastructures portuaires avec Seudrement Kayak afin d'apporter un cadre à son autorisation d'utilisation et fixant à 50 euros annuels l'utilisation des compteurs eau et électricité.

Remboursement sur facture DPM

Suite à la résiliation par un administré de ses amodiations du domaine public maritime au 31 juillet 2017 elles ont été attribuées à un professionnel à compter du 1^{er} août 2017.

Le conseil municipal a décidé de proratiser la facturation de l'amodiation pour chacun des 2 amodiataires.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOÛT 2017

Convention d'occupation du domaine public avec la CARA pour le Sentier des Arts

La CARA organise, en association avec les Communautés de Communes de Haute Saintonge et de L'Estuaire, la 5^e édition du Sentier des Arts. La commune autorise l'exposition d'œuvres sur le port de Chatressac.

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique compétence PLU

La loi Notre instituait que les Plans Locaux d'Urbanisme des communes soient gérés par les Communauté d'Agglomération sous condition que les communes soient d'accord en majorité. Les communes de l'Agglomération Royan Atlantique, en grande majorité, souhaitent garder la gestion de leur PLU. Après retour des délibérations de toutes les communes, la CARA a modifié ses statuts en ce sens. La commune de Chaillevette a voté à son tour la modification des statuts en retirant la gestion des PLU des compétences de la CARA.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2017

Modification simplifiée n° 1 du PLU

Le conseil municipal a approuvé la modification n° 1 partielle du PLU pour permettre la constructibilité des derniers terrains non bâtis du lotissement des Aigrettes.

Mise à disposition d'un terrain communal

M. Desmoulins a sollicité la commune pour lui louer une partie du terrain mitoyen à son dépôt, dont elle propriétaire. Le conseil municipal après délibération a décidé de lui louer pour un montant de 150 euros annuel selon une convention de mise à disposition.



BRICO PRO SARL SOBRIAL ETS PORTIER
BRICOLAGE
MATERIAUX
JARDINERIE



FRANCE MATÉRIAUX

SERVICE APRES VENTE ASSURE EN MAGASIN

2 Ter rue des justices - 17530 ARVERT
Tél : 05.46.36.46.80 www.bricopro-arvert.com



Coiffure homme Fabrice
05 46 47 45 66
28, rue Charles Hervé - 17750 Étaules

Décision modificative n° 1

Les élus votent le transfert de 1 500.00 euros crédits affectés à l'opération « cimetière » non utilisé sur 2017 vers l'opération « salle des fêtes » pour compléter les crédits nécessaires au remplacement de la chambre froide et l'acquisition d'un lave-vaisselle qui servira dans un premier temps pour l'activité de restaurant scolaire provisoire dans la salle des fêtes puis pour la mise à disposition lors de la location de cette même salle.

Transfert de compétences en matière de promotion du tourisme - Approbation du rapport initial de la Commission Locale de Transfert des Charges (CLET)

Le conseil municipal approuve le rapport initial de la CLET actant le transfert des compétences de la CARA en matière de promotion du tourisme.

Transfert de compétence en matière de zone d'activités économique (ZAC)

Le conseil municipal approuve le rapport initial de la CLET actant le transfert des compétences de la CARA en matière de zone d'activités économiques.

ZAC - transfert en pleine propriété des biens nécessaire à l'exercice de la compétence Zone d'Activités Économiques

La loi Notre ayant initié le transfert de compétences des ZAC, la CARA doit acquérir auprès des communes concernées la pleine propriété de leurs anciennes ZAC (sur les communes de Royan, Saint-Sulpice-de-Royan, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet). Le conseil municipal a approuvé les conditions financières du transfert de propriété de ces ZAC.

Modification des statuts de la CARA au 01/01/2018 concernant les compétences Gestion des Milieu Aquatique et prévention des Inondations (GEMAPI) et gens du voyage

La compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil », devient : « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux articles 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ».

En ce qui concerne la GAMAP, considérant que la mise en œuvre de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 a apporté de profondes évolutions dans la gestion et l'évolution des compétences des structures intercommunales à compter du 1^{er} janvier 2017. Elle a également prévu en son article 68 qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » sera une compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération.

Elle est définie comme suit :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- d'autoriser le maire à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.

Rapport d'activité 2016 de la CARA

Le conseil municipal a approuvé le rapport d'activité 2016 de la CARA.

Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées

Le conseil municipal a approuvé le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées.



Géraldine Hoffstetter
Sophrologue

Séances adultes et enfants
particuliers et entreprises

ROYAN
CHAILLEVETTE - 06 24 00 29 16 - geraldine-hoffstetter.me

Téléphone / Fax :
05 46 36 44 99
Email : ent.olivier.richon@orange.fr

Ets Olivier RICHON
20 bis, rue des Brassons
17390 LA TREMBLADE

PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE DEPANNAGE
RAMONAGE ZINGUERIE



Entreprise ORION - 17920 BREUILLET

ENTRETIEN ET CRÉATION PARCS ET JARDINS

ÉLAGAGE - ABATTAGE - DÉBROUSSAILLAGE
CLÔTURE - MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
BOIS DE CHAUFFAGE



Christian ORION
06 86 75 05 99

50 %
de crédit
d'impôt

Sébastien ORION
06 60 48 92 41

SUPER U Arvert

107, avenue de l'Étrade
05 46 36 46 57

www.superu-arvert.com



SuperUArvert

U DRIVE
U location
U traiteur

Bar Hôtel Restaurant
LES 3 CANARDS



Avallon - 17530 ARVERT
les3canards.skyblog.com
www.les-3canards.fr

05 46 36 40 43

PHARMACIE de BREUILLET

05.46.22.76.09

Matériel Médical, Homéopathie
Orthopédie, Aromathérapie
Vétérinaire

www.pharmacie-de-breuillet.fr



Valéry BERGEON
Artisan PLAQUISTE

valery.bergeon@sfr.fr

05 46 76 39 71 - 06 87 85 12 90



À noter sur vos tablettes et agendas, la nouvelle adresse internet de la commune :

ville-chaillevette@chaillevette.fr

CHANGEMENTS DE FRÉQUENCE DE LA TNT

Le 23 janvier 2018, toutes les communes seront concernées par une modification des fréquences de la TNT.

Si vous recevez la télévision par une antenne « rateau », vous devrez procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé)

ET PENDANT CE TEMPS LÀ...

Chaque jour qui passe annonce la fermeture d'un service public ou autres changements qui éloignent les usagers de leur administration.

Dernière étape en date, la suppression d'une permanence de l'assistante sociale qui se tenait tous les 15 jours en mairie.

À notre demande, et celle des élus du canton nous avons été reçus par la Délégation territoriale de Royan (antenne du Conseil départemental). On nous a expliqué et tenté de nous convaincre du bien-fondé de cette nouvelle organisation. Ni les uns, ni les autres n'avons été convaincus des raisons évoquées. Il est important que ce service de proximité revienne dans la commune.

En attendant, nous sommes à votre service avec le personnel de la mairie pour vous aider dans vos démarches administratives. Nous sommes tenus au secret et pouvons vous accueillir en toute discrétion.

Autre dossier très préoccupant, la fermeture partielle du service de cardiologie de l'hôpital.

La population de Royan et alentours est la plus âgée du département et on ferme un service indispensable. Nous avons aussi laissé fermer la maternité entraînant des accouchements au domicile ou pire pendant le transport. Nous avons donc décidé de voter une motion lors du prochain conseil municipal, afin d'interpeller notre député qui est aussi le président du Conseil d'administration de l'hôpital.

Il est de notre devoir d'élus de nous mobiliser et de nous battre pour maintenir une qualité de soins qui doit passer par l'hôpital public ouvert à tous.

Qu'on arrête aussi de nous parler de rentabilité quand il s'agit de soigner et de guérir des êtres humains, ou de venir en aide aux plus défavorisés pour les services sociaux.

Ce combat nous le menons chaque jour, nous ne manquerons pas de vous informer du devenir de ces dossiers.

Catherine Bouyer

POINT SUR LA VOIRIE

Rue des Brandes, rue du Porche

Les chaillevetons habitants ces rues ont de la patience... les travaux n'avancent pas. Malgré des relances régulières des opérateurs, l'enlèvement des poteaux et des anciennes lignes n'est pas effectué. Néanmoins, dans la rue du Porche, nous avons pu faire l'acquisition d'un terrain qui permettra d'effectuer un demi-tour au bout de la rue. L'éclairage public a d'ores et déjà été mis en service.

Nous ne doutons pas qu'en 2018, la rue des Brandes et la rue du Porche seront terminées.



Abribus

Vous aurez remarqué que les abribus de la place de Verdun et près du château d'eau ont été entièrement réaménagés, à l'initiative de la CARA. Nous vous rappelons que toute personne munie d'un titre de transport peut utiliser les bus scolaires. En dehors des heures scolaires vous pouvez faire appel au CARABUS au numéro suivant : 0810 810 977, si vous habitez à plus de 500 mètres d'un arrêt de bus des lignes régulières de la CARA.

Vous aurez noté également que le cheminement entre l'abribus près du rond-point et l'entrée du bourg est maintenant éclairé, pour les scolaires revenant de leurs établissements.

RESTAURANT SCOLAIRE : POINT SUR LES BÂTIMENTS

Les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire ont commencé... par la démolition de l'ancienne cantine, qu'il n'était pas possible de conserver dans la perspective de la nouvelle construction.



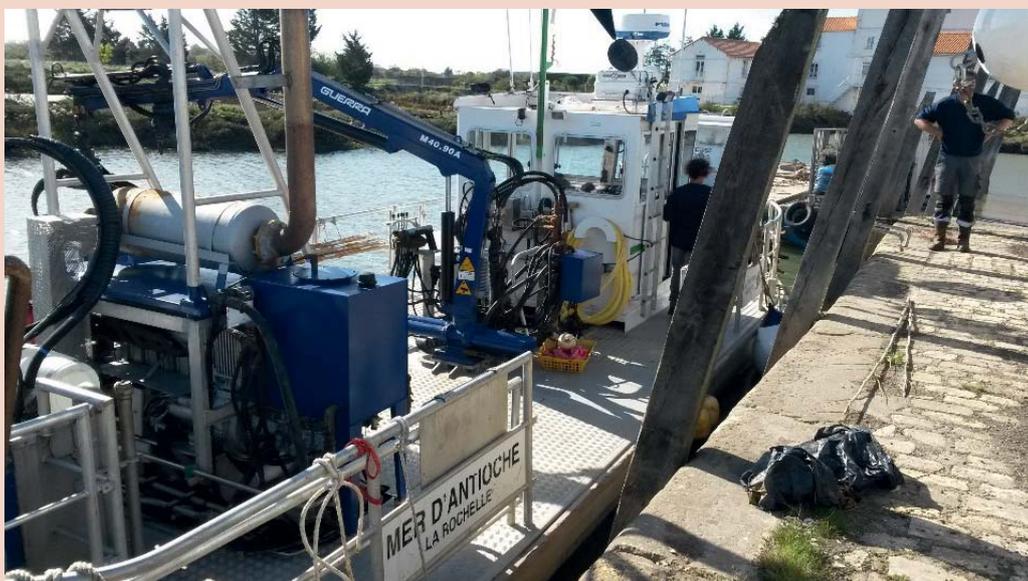
LA GADOUE...



Notre chenal de Chatressac a fait peau neuve. Pour ceux qui fréquentent régulièrement nos ports, la manœuvre du « Mer d'Antioche » n'est pas passée inaperçue. Pendant plusieurs jours ce chaland qui ne se différencie des navires ostréicoles que par son gros rouleau denté à son avant, a évolué dans notre chenal laissant échapper autour de lui des nuages de vase. Le « Mer d'Antioche » appartient au Conseil départemental et l'intervention va coûter à la commune 29 479,20 €.

Mené de main de maître par Francis, son pilote, il a quasiment réduit à néant le « gabeu » (pour les non-initiés : tas de vase !) qui encombrait l'entrée du port, et reprofilé le chenal. Ce travail doit se faire régulièrement car au bout de quelques années la vase envahit les chenaux et l'accès des cabanes par les navires devient de plus en plus problématique.

Voilà donc chose faite à la grande satisfaction des ostréiculteurs et des plaisanciers.



MISE EN PLACE D'UNE PERMANENCE DU CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATIONS INTERCOMMUNAL (POINT EMPLOI)

Cette offre de service s'adresse à **tout public**.

En effet, que vous soyez demandeurs d'emploi, inscrits ou non à Pôle Emploi, salariés ou employeurs (entreprise ou particulier), vous y trouverez un accompagnement pour vous aider à effectuer vos démarches vers l'emploi, la formation ou à répondre à une question sur un projet professionnel.

Le conseiller du point-emploi propose un accompagnement tant au niveau de la gestion des outils informatiques, que d'une écoute approfondie de votre projet professionnel lors d'un entretien individuel sur rendez-vous.

Il met en place et anime également des ateliers individuels ou collectifs sur les différentes thématiques liées à l'emploi.

Permanence tous les 15 jours, le mardi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30

Mairie de Chaillevette - 30, rue de la Mairie - 17890 Chaillevette.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter M. Éric Denaës CCAS de La Tremblade. Tél : 05.46.36.65.83.

NUIT DE LA THERMOGRAPHIE

Jeudi 15 février 2018, à 18 h 30, l'Espace Info énergie de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique donne rendez-vous aux habitants de Chaillevette devant la mairie, 30 rue de la Mairie, pour une balade thermographique autour de ce lieu.

Cette sortie permet de visualiser les déperditions d'énergie sur plusieurs maisons du quartier, grâce à une caméra thermique : ponts thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité etc. Après l'analyse des images, des conseils seront apportés sur l'isolation et son financement.

Ce moment convivial permet de sensibiliser sur la performance énergétique des bâtiments, avec comme objectif final d'accompagner les participants dans leurs démarches d'amélioration de l'habitat et de leur confort.

Manifestation gratuite. Pensez à vous inscrire !

Espace Info énergie : 107, avenue de Rochefort à Royan.

Conseils indépendants, neutres et gratuits sur l'énergie.

Contact : Valentine Bizet, 05 46 22 19 36,

v.bizet@agglo-royan.fr



FAITES DES BÉBÉS... ILS SERONT BIEN GARDÉS !



Eh oui ! elles sont une bonne douzaine dans notre village, assistantes maternelles agréées ! Elles sont discrètes, efficaces, et très professionnelles.

Elles sont agréées, donc formées pour garder des enfants que vous pouvez leur confier en toute sécurité, ce ne sont pas des amatrices ! Elles ont suivi une formation, soin des enfants, aptitude à assurer des premiers secours, et pour certaines une formation complémentaire les amenant à un C.A.P. Petite Enfance.

Elles s'appellent, Virginie, Patricia, Delphine, Nathalie, Corinne, etc. et pour la plupart, mamans elles aussi. Elles vous proposent de garder vos enfants lorsque vous êtes au travail, mais aussi dans certains cas pour des gardes nocturnes. Leur compétence concerne les enfants du plus jeune âge jusqu'à celui de 18 ans, éventuellement, notamment lorsque l'état de santé de ceux-ci nécessite une surveillance particulière. Une période d'adaptation s'impose pour pérenniser le contrat qui vous lie à elles.

Grâce au Relais Assistante Maternelle d'Arvert elle peuvent aussi, dans le cadre du SIVOM du canton de La Tremblade, assurer à vos bambins des sorties bien encadrées. (Programme mensuel).

Plusieurs d'entre elles s'occupent aussi des « Calinous », une association locale basée sur l'entraide qui organise notamment des bourses de vente de vêtements (de 0 à 16 ans), de matériels de puériculture et de jouets permettant aux parents d'habiller fort correctement leur progéniture.

Si vous êtes intéressés, la liste de ces jeunes femmes dévouées se trouve en mairie.

ÉCLAIRAGES DE NOËL



En ce mois de décembre nous avons installé les décorations de Noël sur la commune. Ne croyez pas que certains quartiers soient plus favorisés que d'autres. Il n'en est rien, mais si les nouveaux candélabres peuvent être équipés de prises pour recevoir des illuminations, il n'en est pas de même pour les anciens poteaux. L'enfouissement des réseaux électriques (et de télécommunications) est une opération longue et coûteuse, (nous en avons l'exemple avec la rue des Brandes et la rue du Porche) et malheureusement toute la commune ne peut être équipée rapidement. Nous ferons bien-sûr de notre mieux pour améliorer un peu, chaque année, cette situation.

Catherine Bouyer

UN ANNIVERSAIRE À TROIS CHIFFRES !

Cela devient une habitude, notre village doit être doté d'un climat particulier, ou alors ce sont les huîtres ou tout simplement sa qualité de vie, toujours est-il, ainsi que le chantait Ferrat, qu'il fait des centaines à ne savoir qu'en faire... et peut-être aussi qu'il fait le désespoir des caisses de retraite, mais là on s'en f...

Elle était belle et pimpante notre petite Gisèle Gauriveau en ce jour du 1^{er} novembre 2017 ! Nous étions réunis là, dans notre petite salle des fêtes, une grande partie de sa famille et plusieurs représentants de la municipalité pour lui souhaiter joyeusement un bon centième anniversaire. Une première cérémonie à onze heures où lui sont arrivés quelques cadeaux et un unanime et



mérité hommage à travers plusieurs interventions orales, du maire et aussi de ses parents proches, puis un sympathique repas, modérément arrosé, comme le précise la recommandation étatique.

La salle était merveilleusement décorée grâce à la compétence de ses enfants ses petits et arrière petits enfants, qui avaient aussi programmé un certain nombre de petites distractions tout au long de la journée, dont un lâcher de ballons dans le bleu du ciel que nous offrait la météo ce jour-là.

Toujours fraîche et dispose, Gisèle s'est prêtée au jeu sans défaillance, toujours souriante, répondant à toutes les innombrables questions inspirées par son âge vénérable, et se rappelant avec bien des participants des souvenirs enfouis dans la nuit des temps ! Très tard le soir, en son domicile, elle a tenu à offrir le champagne pour clore cette superbe journée, rappelant qu'il y a trente deux ans, c'était sa propre mère qui fêtait elle aussi son anniversaire à trois chiffres ! Famille Gauriveau, à qui le tour ?

Passage de témoin à la COOP

Après deux ans passés à la COOP, Carole s'en est allée. Ce n'est pas elle qui l'a souhaité mais bien ses employeurs qui lui renouvelaient son contrat tous les deux mois. Il aurait été sympa de lui laisser terminer l'année avec ses clients.

C'était courageux de sa part de démarcher Super U pour rouvrir ce magasin qui nous faisait défaut. Elle a su par sa persévérance, sa détermination, redonner vie à ce lieu et nous rendre un sacré service à tous.



Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Depuis le 6 décembre c'est maintenant Roselyne qui vous accueille. Après un petit rafraîchissement intérieur, la boutique est ré-ouverte. Nous lui souhaitons la bienvenue.

À l'heure où des communes se battent pour ouvrir des commerces, nous en avons qui fonctionnent à Chaillevette. Alors venez y faire vos courses. Si chaque habitant vient faire quelques emplettes, nous pourrons conserver ces boutiques ouvertes et nous maintiendrons un lien social.

Nouveaux horaires de l'épicerie :

De 6 h à 13 h et de 16 h 30 à 20 h 30 le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

De 8 h à 13 h et de 16 h 30 à 20 h le dimanche.

Fermé le jeudi.



CHASSONS-LES AVANT QU'ILS NOUS ENVAHISSENT !

Depuis 2 ans, la commune et ses habitants se sont engagés dans l'éradication des frelons asiatiques. Seule technique efficace, le piégeage : dès fin février-début mars, les reines sont affamées et ont besoin de sucre afin de reprendre des forces pour se reproduire et construire leurs nids. À ce moment précis de l'année, elles sont peu farouches et pas dangereuses donc voici une idée simple de piège, facile à réaliser et très efficace, il suffit de mélanger du sirop à de la bière ! À prolonger tout le printemps et en été !

L'année passée nous avons constaté que la présence des frelons asiatiques avait nettement diminué sur la commune et nous vous encourageons vivement à continuer cette action... qui est probablement très efficace !

Surtout, signalez en mairie le moindre nid en construction ou construit...



Intermarché
ZAC DES BREGAUDIERES - 17390 LA TREMBLADE
Tél. 05 46 36 52 22
www.intermarche.com

LE VRAI CONSEIL

pulsat

Image Son
Multimédia Électroménager

ELECTRO-HALL GUÉDEAU MÉCHAIN
17920 Breuillet - Tél. : 05 46 22 76 17

RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des élèves a eu lieu le jeudi 4 septembre et 118 élèves (90 familles) de la petite section au CM2 se sont retrouvés à l'école après ces deux mois d'été !

Voici une configuration plus précise des classes de notre école pour cette année scolaire 2017/2018.

Classe de PS/MS	Mme MICHEL (enseignante) et Delphine HORSEAU et Amandine DOUMERET (aides maternelles)	27 élèves
Classe de MS/GS/CP	Mme LOUBES (enseignante) et Nadine GYDE (aide maternelle)	24 élèves
Classe de CP/CE1	Mme KEBBACHE : enseignante	22 élèves
Classe de CE2/CM1	Mme TAVANAE: enseignante et M. PETIT: enseignant (le mardi)	23 élèves
Classe de CM1/CM2	M. CHATAIGNER: enseignant	22 élèves
Direction	Mme TAVANAE : directrice - Journée de direction le mardi.	
Restaurant scolaire et entretien de l'école	Viviane PALLUAS et Marie-José BROCHON	

N'hésitez pas à consulter notre site Internet :
<http://sites17.ac-poitiers.fr/chaille vette/>

INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE

Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez prendre contact directement avec M^{me} Tavanae Maeva (directrice de l'école) au 05.46.36.64.98. Si vous ne vivez pas sur la commune de Chaille vette, il faut un accord préalable de la mairie.

Les documents à fournir pour une inscription sont :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiph-térique, antitétanique, antipoliomyélitique (DT Polio). Les vaccinations contre la variole, la rubéole et la coqueluche ne sont pas obligatoires.
- Si votre enfant est déjà inscrit dans une autre école, il faudra demander un certificat de radiation à l'ancienne école ainsi que le dossier scolaire de votre enfant.

Pour septembre 2018, les enfants nés en 2015 pourront faire leur rentrée en petite section de ma-ternelle. Vous pouvez dès aujourd'hui prendre contact avec la directrice pour inscrire votre enfant. Attention, l'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

LES ATELIERS D'ÉCOLE

Cette année, nous allons mettre en place des ateliers d'école. L'objectif de ces ateliers est de réunir tous les élèves de l'école dans un projet commun. Ils auront lieu le vendredi matin avant chaque vacance. Il y en aura donc 5. Les ateliers de la première période ont eu lieu le vendredi 20 novembre de 9 h à 12 h. Le thème était l'empathie et la coopération : jeux coopératifs (société et sportif + parachute coopératif), massage, bienveillance et mots de gentillesse. Pour l'organisation de ces ateliers, nous avons proposé aux parents qui le pouvaient d'encadrer un atelier, ce fut l'oc-casion d'inclure les familles dans les projets de notre école. Nous avons tous passé un excellent moment. Les prochains ateliers auront lieu le 22 décembre sur le thème de l'hiver... ➤



TBI : TABLEAU BLANC INTERACTIF

Durant les vacances de novembre, les 3 classes d'élémentaire ont été équipées de TBI. L'ancien TBI a été placé dans la classe de MS/GS/CP. Pour information, une alarme a aussi été installée dans toutes les classes afin de sécuriser ce matériel.

Le tableau blanc interactif (TBI) est un tableau sur lequel il est possible d'afficher l'écran d'un ordinateur et le contrôler directement du tableau à l'aide d'un crayon-souris. L'intérêt majeur du TBI

est de favoriser l'interactivité entre professeur et élèves. Cet outil suscite la curiosité et l'intérêt des enfants, et rend les enseignements plus ludiques et stimulants. Enfin, le travail collectif est réellement favorisé.

L'équipe enseignante et les élèves remercient la mairie pour cet investissement.



CLASSE DE CP/CE1

Nous avons la chance d'avoir un TBI depuis la rentrée des vacances d'octobre. C'est tellement plus agréable pour suivre sur nos fichiers de mathématiques ou de lecture. Il nous permet aussi d'écouter de la musique plus facilement qu'avant.

Merci beaucoup pour ce joli outil de travail !

Nous avons hâte de débiter notre cycle natation, plus que quelques semaines...

L'AUTOMNE CHEZ LES PS/MS

Dans le cadre d'un travail sur l'automne, la classe des PS/MS s'est rendue au camping de Chaillette pour observer les arbres, la couleur des feuilles et en ramasser quelques-unes.

Accompagnés de mams, et guidés par un carnet de collecte, les enfants avaient pour tâche de ramasser des feuilles de formes différentes et dans une quantité définie. Les enfants ont fait quelques trouvailles supplémentaires, des marrons et des noix qu'ils ont été contents de rapporter à l'école.





De retour en classe, il a fallu mettre à sécher les feuilles pour pouvoir les utiliser en arts plastiques plus tard. Aidés des adultes, les enfants ont ensuite réalisé des empreintes de feuilles.

CAHIER DE VIE (MS/GS/CP)



Toutes les semaines, nous faisons un article pour notre cahier de vie. Nous écrivons un texte sur les événements de la semaine que nous postons sur le site de l'école. Chaque article commence toujours de la même manière par « Cette semaine, nous avons aimé... ». Ils sont tous répertoriés sur le site pour que les enfants puissent les relire avec leurs parents aussi souvent qu'ils le souhaitent.

CLASSE DE CE2/CM1

Arts plastiques : nous étudions des œuvres d'artistes comme Leger, Calder ou Kandinsky et ensuite nous créons des œuvres individuelles ou collectives en lien avec cet artiste.



LA MÉDITATION est un outil simple et efficace pour aider les élèves à se concentrer.

Nous faisons donc des exercices de respiration simples qui aident peu à peu à se recentrer sur l'instant présent et à prendre du recul par rapport à l'agitation et aux ruminations.

Pour plus de concentration, les élèves ont des masques sur les yeux afin de « se mettre dans leur bulle » plus facilement.



VOILE POUR LES CM1/CM2

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école se sont rendus quatre journées, en début d'année scolaire, à la base nautique de Ronce-les-Bains pour bénéficier d'un cycle de découverte des activités nautiques.

Les élèves de CM1 ont ainsi pu évoluer sur des optimists et les élèves de CM2 sur des catamarans.



Infos scolaires



L'équipe de l'Association des Parents d'Elèves a repris ses crayons avec nos enfants à la rentrée scolaire 2017/2018.

Cette nouvelle année s'annonce d'ores et déjà dynamique et créative, dans le but toujours de récolter des fonds pour soutenir les projets de l'école de nos enfants.

Les premières actions déjà menées à ce jour ont été un vrai succès, telles que la vente des citrouilles, des chocolats ou encore des sapins.

Nous tenons à remercier chaleureusement la participation active de tous les parents, de l'équipe enseignante ainsi que de la municipalité.

L'APEL vous convie à la rejoindre pour partager avec elle les différents événements à venir :

- le samedi 17 mars 2018 - atelier poterie et divers ateliers artistiques,
- le vendredi 30 mars 2018 - goûter et carnaval de l'école,
- le dimanche 10 juin 2018 - brocante annuelle.

Notre équipe espère tout au long de l'année accueillir de nouveaux parents et vous souhaite vivement de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

*Claire Ménard, présidente,
et son équipe*

CLUB CHAILLEVETTE LOISIRS

Vendredi 1^{er} septembre, c'est la rentrée des habitués du club, et de quelques nouveaux !

Après les retrouvailles, chacun s'installe pour le premier petit loto de la saison qui a lieu chaque premier vendredi du mois, suivi de jeux et du goûter. Le 15 de ce mois c'était l'assemblée générale avec réélection du tiers sortant du bureau qui garde le même fonctionnement de son conseil d'administration. Puis le 30 c'était le super loto à Arvert, notre salle de Chaillevette n'étant pas disponible.

En octobre, grande sortie de 5 jours en Camargue. Premier jour de visite : Nîmes, ses arènes, ses jardins, puis Uzès, premier duché de France, et pour terminer, le majestueux pont du Gard enjambant le Gardon.



Second jour : Aigues-Mortes - départ du Mas-des-Sables, notre hébergement, en bateau vers la ville royale fortifiée, avec sa célèbre tour de Constance devenue prison de femmes protestantes au XVII^e siècle et ses remparts avec vue sur les marais salants et leurs « camelles » (tas de sel), puis retour au Mas par un autre canal.

Dernier jour de visite: c'est la Petite Camargue dans une manade avec ses manadiers sur leurs chevaux blancs gardant leurs taureaux noirs, puis balade en petit train autour de l'étang de Vaccarès, réserve ornithologique et botanique. Pour terminer, une petite balade aux Saintes-Maries-de-la-Mer.





OPTIMHOME
immobilier

ACHAT - VENTE - ESTIMATION
Maisons - Appartements
Terrains à bâtir

Maurice MONTANGON - 06 19 92 06 22



maurice.montangon@optimhome.com
www.montangon.optimhome.com

+25 ans d'expérience

RSCAC La Rochelle - 381722644

CHOLET MULTISERVICES

Maçonnerie, Bricolage, etc.

- TERRASSEMENT •
- ENTRETIEN JARDIN •
- PLACO •

Cholet Stéphane
14, rue de Beauregard
17890 CHAILLEVETTE
Tél. : 06 09 70 96 17
ou 05 46 47 04 57

Après ce beau voyage, sortie le 15 pour un repas animation à « l'Alambic », à Saint-Romain-de-Benet.

En novembre, les activités habituelles, et décembre avec le goûter festif pour terminer 2017.

Le club sera en vacances le 29 décembre et reprendra le 5 janvier avec son petit loto du nouvel an et la galette des rois.

Notre club est ouvert à tous, et notre bureau souhaite à tous un joyeux Noël et une heureuse année 2018 !

Jacqueline Brochet



CENTRAKOR
DES AFFAIRES EN OR

LA TREMBLADE **ZAC LES BRÉGAUDIÈRES**
(À CÔTÉ DE INTERMARCHÉ) **05 46 36 08 19**

LE PÈRE NOËL DES MOTARDS

Ils roulent sur deux roues, Ils sont un peu (euh... beaucoup) bruyants, ils ont quelquefois une allure rébarbative, ils sont souvent habillés de sombre, mais ils ont un cœur gros comme ça !

En effet, voici plusieurs années que nos amis motards sillonnent nos rues soit pour porter la bonne parole du don du sang au printemps, mais encore, comme en ce mois de décembre, pour apporter simplement, et pour la deuxième fois, des jouets aux enfants de familles quelque peu démunies.

Venant de La Rochelle, de Rochefort, de Saintes ils s'étaient donné rendez-vous à Chaillevette en ce dimanche 3 décembre pour un café bien mérité offert par le CMAC.

Sous l'égide de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère... mais bien pacifiques pourtant...) qui assure la sécurité tout au long de leurs parcours, ils sont arrivés les bras chargés de jouets pour les enfants du Collectif caritatif du canton de La Tremblade. Emmenés par Jean-Marc Jucker, président départemental de la FFMC, ils ont été accueillis par Georges et Pascal, bénévoles du collectif, et par quelques amis du CMAC.



Ces soixante motards sont ensuite partis, presque tous costumés en Père Noël, pour une petite virée autour de la presqu'île d'Arvert, au cours de laquelle ils ont encore collecté quelques euros à chaque arrêt. Retour ensuite à Chaillevette où ils ont remis leur « butin » aux responsables du collectif : plus de 200 euros, et 84 jouets seront distribués ainsi pour Noël aux enfants des bénéficiaires du collectif.

Et comme Chaillevette semble leur convenir, nous les avons retrouvés le samedi suivant, apportant à nouveau leur concours, mais cette fois pour le Téléthon. Ils sont repartis laissant derrière eux quelques décibels, mais surtout une conséquente participation à la collecte solidaire. Un grand merci les Casques !

2017 : UNE BONNE ANNÉE POUR LA SANTONINE, DES PIERRES ET DES RACINES

L'année 2017 s'achève, la Santonine, des pierres et des racines poursuit son chemin.



Le salon de printemps du mois de mai s'est bien déroulé, la soirée dansante fut un succès avec plus de 100 inscriptions au repas, soirée animée par le chanteur Tito.

La langoustinade du mois de septembre a réuni encore beaucoup de monde dans une très bonne ambiance à la soirée dansante.

Tout récemment le marché d'automne a permis à une centaine d'amoureux des produits du terroir de se retrouver autour d'une gar-

bure, lors d'une soirée animée par le groupe Manga'Nat. Merci à M. le Maire et son conseil municipal.

Le fleurissement de la commune se poursuit.

La Santonine sera présente au marché de Noël le 10 décembre 2017.

En 2018, la Santonine organisera le salon de printemps les 12 et 13 mai ; la langoustinade le 25 août et le marché d'automne le 27 octobre.

Merci à tous de votre soutien, l'équipe de la Santonine des pierres et des racines vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



GRAINES DE CHAMPIONS !



Ils sont trois. 11, 12, 13, ça c'est leur âge ! Spécialité : pourvu que ça bouge, donc du sport !

Ces trois bambins, sympas comme vous aimeriez les avoir en petits frères, sympas comme vous voudriez les avoir pour copains, et adorables comme l'affirme la grand-maman qui n'est pas qu'un peu fière de se promener couramment avec son trio de cousins !... « couramment » ça, c'est une expression consacrée, mais tant qu'à courir aussi vite qu'eux, rien de moins sûr !

En effet, Adrien Nachez et Alex Guinoiseau participaient pour la seconde fois à la remontée de la Seudre en « paddle » (planche à rame pour ceux qui n'aiment pas le français !). L'an dernier ils avaient participé à l'épreuve sans être inscrits. Estimant être arrivés en un temps respectable, bien qu'ayant pris le départ à Chaillevette pour voir ce que cela donnait.

Ils décidèrent donc cette année de faire les choses plus sérieusement. Après avoir visité Port Paradis le samedi, toujours sur leur planche, ils participèrent, inscrits cette fois à l'épreuve chronométrée du dimanche et arrivèrent dans les premiers de leur catégorie ! À temps perdu ils pratiquent aussi en forêt la course d'orientation. Chapeau les gamins, Vous faites quoi l'an prochain ?

Quant au troisième de nos joyeux drilles, lui sa spécialité c'est le BMX. Là encore, pour les non initiés (comme moi !), il s'agit de vélo tout terrain sur circuit. Lorsqu'on le voit dans notre village, en dehors des heures de classe cela va de soi, il est sur son vélo, il va à l'école en vélo, il va chercher du pain ou une bricole dans un magasin, en vélo, à se demander si le soir le vélo n'entre pas dans son lit avec lui !

Voilà en tous cas une manie qui lui réussit à merveille, puisque notre petit ami Romain Nachez, 12 ans, est aujourd'hui champion régional de BMX et qu'il s'est, de surcroît, payé le luxe de représenter la région en épreuve nationale ! Fais attention tout de même, Romain, la circulation en notre commune est toujours limitée à 50 à l'heure, même en vélo !

Bravo à nos trois petits bonshommes, graines de champions, bravo, bravo, bravo !



L'ESPRIT DE CHAILLEVETTE



Notre commune héberge bon nombre d'artistes ou d'écrivains, qui quelquefois s'ignorent ou que nous ignorons en raison de leur modestie, mais grâce à qui, néanmoins, nous pouvons retracer l'histoire de notre village.

Ainsi, bien connus de la plupart d'entre nous, avons-nous pu apprécier en leur temps les parutions de notre ami Bernard Tasset et de sa regrettée épouse, Marie-France.

Tout récemment Bernard a mis à disposition des personnes intéressées un superbe coffret regroupant l'ensemble des œuvres écrites par le couple, en un livre premier édité en 2016, et des livres seconds édités en 2017. Il s'agit là d'une pépinière de renseignements, que dis-je, d'enseignements, qui ne peut que passionner nos amis chaillevetons.

Récemment également notre sympathique et ancien directeur de l'école de Chaillevette Michel Foucaud a eu la gentillesse de mettre à disposition de la mairie différents écrits sous forme imprimée ou encore informatisée permettant une édition ultérieure, et retraçant aussi des pages de notre histoire locale. Souvenirs des travaux scolaires des années 70-80 il nous a remis deux « chefs d'œuvre » scolaires qui sont exposés dans notre salle du conseil : l'un représente en pyrogravure le dallage gallo-romain du domaine de Paterre, hélas aujourd'hui disparu, l'autre une maquette de voilier d'une fort riche facture et dont les auteurs sont des adultes aujourd'hui confirmés que l'on peut encore rencontrer fréquemment dans les rues de notre commune.

Pierre Doumeret, lui aussi nous a permis de copier un certain nombre de documents concernant notamment l'historique du moulin de Chatressac qui au fil des années a malheureusement perdu son rôle de moulin, même si aujourd'hui sa rénovation lui confère l'allure d'un édifice fort esthétique.

Je n'oublierai pas de rappeler que les décors de scène de notre salle des fêtes sont l'œuvre du regretté Robert Rigole, et que nous les conservons précieusement au titre de notre patrimoine communal. Robert était aussi imprimeur et pratiquait ce métier en artiste à son domicile.

Rappelons également que notre ami Philippe Malherbe, second sur l'Hermione, nous a rapporté un document et un clou décoratif, pièces rares du premier voyage du navire aux États-Unis, que nous avons exposées dans la salle du conseil. Si la curiosité vous tenaille, venez également admirer dans ce même lieu une splendide affiche qui n'a mis qu'une centaine d'année à nous parvenir. Destinée au maire de Chaillevette de l'époque, elle était restée bien au chaud dans un grenier de Nieulle-sur-Seudre et si elle n'est pas partie à la poubelle c'est grâce à la propriétaire du dit grenier qui en pratiquant un nettoyage printanier l'a retrouvée et est venue nous la livrer à domicile en s'excusant du retard !

Citons encore Simone Maréchal ancienne Chaillevetonne « émigrée » à Étaules, qui nous abreuve de poésie et de récits passionnants. En peinture Chaillevette foisonne d'artistes, les époux Chalvignac, Monique Baisson, Jean-Michel Bouyer, etc., etc.

Il y a aussi plusieurs collectionneurs de cartes postales et de divers documents dont en plus de ceux déjà cités, Jean-Pierre Taillade, la famille Bouyer, notre regrettée Elisabeth Ducou, et aussi Claude Goulevant, trop tôt disparu, à qui nous devons les « scans » d'une centaine de cartes postales, toutes de Chaillevette.

J'en oublie certainement, et ils voudront bien me le pardonner car il est toujours difficile et même périlleux de se lancer dans des énumérations comme celle-ci ! Toujours est-il que ces documents originaux ou ces copies qui nous ont été gracieusement offerts représentent le début d'une collection précieuse pour notre village, dont le meilleur garant de conservation, est de les préserver au sein de notre mairie.

1^{ER} ANNIVERSAIRE POUR L'ASSOCIATION

Forts d'une dizaine d'années d'expérience et suite à la fermeture du Moulin du Cassot d'Arvert alors seul centre de vacances adapté au handicap visuel en France, Pascal Rosello et son collègue, Jean-Jérôme Berguignat, tous deux salariés par l'AVH (Association Valentin HAUY) respectivement en qualité de directeur et adjoint, ont décidé de créer à Chaillevette l'association Nivumaisconnu dans le but de continuer l'offre de séjours de vacances aux personnes atteintes de déficience visuelle et (ou) non voyantes.



Cette nouvelle association a pour but de proposer des séjours à thème ainsi que des activités culturelles, sportives et de loisirs au bénéfice de personnes déficientes visuelles, mal voyantes et non voyantes, autonomes dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

Convivialité, partage et amitié font partie intégrante des séjours.

Jean-Jérôme et Pascal possèdent bien évidemment toutes les compétences et diplômes requis pour réaliser la prise en charge générale passant par l'organisation, l'accueil, l'animation et l'accompagnement.

Le but de ces séjours permet de découvrir des univers différents et variés favorisant ainsi l'autonomie de chaque personne, de faciliter les échanges, de rencontrer d'autres personnes et aussi de montrer à qui veut bien le remarquer que, pour leur mieux-être, l'intégration en milieu ordinaire est possible.

Tout est mis en œuvre afin que les vacanciers (déficients visuels, mal voyants et non-voyants) puissent passer un séjour en toute quiétude, sécurisés par la bienveillance et l'assistance des accompagnateurs. Ils peuvent ainsi mettre de côté le stress et les tracasseries de leur vie quotidienne.

Les séjours sont proposés en formule tout compris (pension complète, excursions, transport, accompagnement et assistance).

En travaillant en collaboration directe avec d'autres professionnels du tourisme et sportifs, tels que les offices de tourisme, les éducateurs sportifs diplômés, toutes les prestations sont guidées et encadrées en toute sécurité.

Dans la volonté de privilégier un accueil et un accompagnant de proximité, les séjours se composent de 6 vacanciers et de 3 accompagnateurs.

Une équipe de bénévoles vient ponctuellement en renfort lors de certaines activités.

- 16 séjours ont été réalisés en 2017 (90 participants)
- 13 séjours à thèmes en Charente-Maritime. Hébergement dans un hôtel à Royan
- 3 séjours itinérants (saveurs du pays basque, écrivains bordelais et richesses du Périgord noir).
 - 19 séjours sont prévus en 2018 (liste des séjours disponible sur le site)
- 13 séjours à thèmes en Charente-Maritime. Hébergement dans un hôtel à Royan
- 4 séjours itinérants
- 2 séjours à l'étranger.

Nous ne pouvons que souhaiter une bonne continuation à cette sympathique association.

Nivumaisconnu - 4, place de chatressac - 17890 Chaillevette - Tél. : 06.49.56.32.68.

Siret 82519517500013 APE 9499Z - contact@nivumaisconnu.fr

Naissances



- Alice LEROUX, née le 26 juin 2017
- Emmy TAILLADE, née le 6 juillet 2017
- Teani BURGAUD, née le 23 août 2017
- Bryan BAUDRY, né le 21 septembre 2017
- Swan MOUFFLET, né le 10 novembre 2017

Mariages



- Aurélien DIET et Julie DUMENY le 10 juin 2017
- Jean-Christophe SEGOND et Sophie BALANGE le 8 juillet 2017
- Lior-Alexandre PATIN et Lorine LACOMBE le 9 septembre 2017
- Thierry MENARD et Cécile FOUCAUD le 19 septembre 2017
- Jean-Daniel ROGER et Valérie BRIANT le 7 octobre 2017

Nous ne les oublierons pas



- VIGNAUD Jacques décédé le 1^{er} mars 2017
- DEBONO Gérard décédé le 3 avril 2017
- GRILLEAU Adeline décédée le 22 avril 2017
- BARREAU Alain décédé le 10 mai 2017
- BARATON Dominique décédée le 10 mai 2017
- ROUFFINEAU Jean-Daniel décédé le 9 juin 2017
- DUCOU Elisabeth décédée le 15 juin 2017
- DESFLAMMES Robert décédé le 26 août 2017
- VIGNAUD Nicole décédée le 21 septembre 2017
- BELLINEAU Michel décédé le 28 septembre 2017
- LECONTE Julien décédé le 13 octobre 2017

Si vous aussi vous souhaitez faire part d'un événement, passez en mairie signer une autorisation de publication.

5 janvier 2018 : Cérémonie des vœux organisée par la mairie

24 février 2018 : Grand loto organisé par le club Chaillevette loisirs

17 mars 2018 : Atelier poterie et divers ateliers artistiques organisé par l'association des parents d'élèves

30 mars 2018 : Goûter et carnaval de l'école organisé par l'association des parents d'élèves

1^{er} avril 2018 : Course aux œufs organisée par le CMAC

6 avril 2018 : Repas des aînés organisé par la mairie

18 avril 2018 : Route de la sardine organisée par le club Chaillevette loisirs

24 avril 2018 : Bal des Fleurs organisé par le club Chaillevette loisirs

6 mai 2018 : Fête foraine

12 et 13 mai 2018 : Salon de printemps organisé par la Santonine, des pierres et des racines

10 juin 2018 : Brocante annuelle organisée par l'association des parents d'élèves



BAR PUB Le Longford

Bières et Whisky d'Irlande

Ouvert de 7 h à 23 h tous les jours
(sauf mercredi) & 7/7 à compter du 01/07

PLACE DE CHATRESSAC
CHAILLEVETTE



SARL LEROUX & CREPOL

Peinture/Déco/Placo



NEUF ET RENOVATION

- Peintures intérieur et extérieur
- Décoration, aménagement
- Plaquisterie, isolation
- Revêtements de sols et murs
- Ravalement de façade
- nettoyage de toiture ...

3 Rue de la mairie
17890 chaillevette
mobile: 06 58 03 72 05
fixe: 09 52 92 14 02
mail: fr.lerouxtravaux@gmail.com

ECOLE D'EQUITATION

"LE PETIT CARROUSEL"

ENFANTS COURS - PROMENADES ADULTES

ROND-POINT DE CHAILLEVETTE

RENSEIGNEMENTS ☎ 06.98.95.10.59 / www.lepetitcarrousel.com

• VIDANGES

Fosses, puits, puisards,
bacs à graisse, piscines...



**INSPECTION
VIDÉO
DE VOS CANALISATIONS**

• DÉBOUCHAGE

Nettoyage de canalisations

• HYDROCURAGE

• ENTRETIEN DE RÉSEAUX

Pluviaux et tout à l'égout

S.A.R.L
**JEAN-JACQUES
SARRY**

MAISON FONDÉE EN 1930

47, Bd JOFFRE - 17390 LA TREMBLADE

TÉL :
05.46.36.04.99
FAX : 05.46.36.06.93

INTERVENTION RAPIDE
ROYAN-LA TREMBLADE-MARENNES-OLERON
DEVIS GRATUIT

- **FUEL** domestique
- **CHARBON**
- **BOIS GRANULÉS**

*Disponibilité, proximité, travail soigné
sont les maîtres mots de notre société*



Delphine CHALLENGE

+33 (0)6 52 42 69 71
delphine.challenge@coldwellbanker.fr



L'IMMOBILIÈRE INTERNATIONALE

www.immobieliere-internationale.fr
www.coldwellbanker.fr



Chaque agence ou bureau est
Juridiquement et Financièrement Indépendant

EURO MENUISERIES

Saintes - Royan

Construire / Rénover - Particulier et Professionnelles

PVC - ALU - BOIS

Portes - Fenêtres - Fermetures - Coulissants
Volets - Stores - Portes de garage
Portails et clôtures PVC - Alu - Fer forgé
Volets roulants - Pergolas - Automatismes

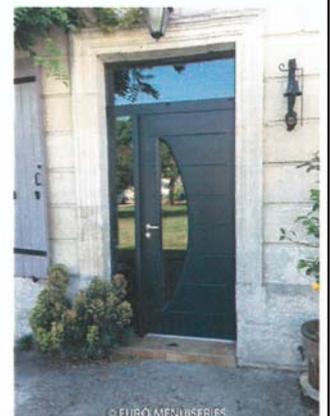


SAINTES

6, rue de la Boisnarderie
Z.I de l'Ormeau de Pied
17100 SAINTES
Tel : 05 46 93 33 44
Fax : 05 46 93 33 66
saintes@euro-menuiseries.fr

ROYAN

11 rue Denis Papin
Z.C Royan 2
17200 ROYAN
Tel : 06 46 02 62 75
Fax : 05 46 02 78 05
royan@euro-menuiseries.fr







ENTRÉE
LIBRE